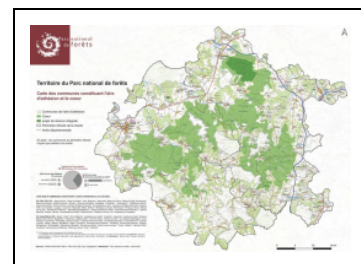


LE PARC NATIONAL DE FORÊTS, ÉCRIN D'UN RICHE PATRIMOINE BÂTI LIÉ À L'EAU - INVENTAIRE THÉMATIQUE DANS LES VALLÉES DE L'AUBE ET DE L'OURCE

Dossier IA00141444 réalisé en 2016 revu en 2017

Auteur(s) : Baptiste Quost



Le Parc national de forêts, écrin d'un riche patrimoine bâti lié à l'eau - inventaire thématique dans les vallées de l'Aube et de l'Ource

Organisation administrative du territoire

Le parc national est situé aux limites des deux vastes régions que sont la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est, dans le triangle formé par les villes de Dijon, Nancy et Troyes. Il s'étend sur les départements de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, sur le plateau de Langres (ou Montagne châillonnaise).

Très excentrées par rapport aux agglomérations, les 127 communes qui constituent le Parc national (56 en Haute-Marne, 71 en Côte-d'Or) dessinent un territoire de près de 241 000 hectares, très rural. À l'exception d'une ville (Châtillon-sur-Seine) et de quelques gros bourgs (Châteauvillain, Sainte-Colombe-sur-Seine, Arc-en-Barrois, Rolampont ou encore le Montsaugéonnais), il est composé de petits villages, pour la plupart disséminés dans les principales vallées qui structurent le territoire.

L'occupation humaine reste faible : moins de 11 habitants/km² en moyenne par commune, et parfois moins de 5 habitants/km². Le territoire est maillé de villages qui regroupent au total près de 28 000 habitants (2012) tournés vers différents bassins de vie : seule la ville de Châtillon-sur-Seine constitue un pôle urbain au sein même du parc national, tandis que trois agglomérations adjacentes (Chaumont, Langres, Is-sur-Tille/Dijon) polarisent et structurent fortement l'activité des populations et le développement des villages du territoire.

Une mosaïque d'entités paysagères

Le substrat géologique du territoire est essentiellement composé de calcaire et de marnes qui jouent un rôle essentiel dans la végétation qui se développe, dans le réseau hydrographique et, in fine, dans la composition des paysages. Ceux-ci alternent entre paysages forestiers et espaces agricoles, dont les nuances dessinent une mosaïque complexe et jamais monotone.

Au centre du territoire se situe l'entité du Langrois forestier et de la forêt châillonnaise. La couverture forestière – qui inclut les massifs de Châtillon et d'Auberive – y est supérieure à 70% et occupe la quasi-totalité des plateaux. Les fonds de vallée accueillent des cours d'eau : Brévon, Ource, Coupe-Charme, Aubette, Aube, Aujon, Suize. Ceux-ci sont bordés de prairies et de quelques cultures cernées d'un réseau de haies encore assez présent. Les villages sont lovés dans ces écrins de verdure ou s'étendent parfois sur les hauteurs. Dans les vallons les plus humides, au plus près des sources, se développent des marais tufeux. Le Haut de Baissey (523 m), le Haut du Sec (516 m), le Mont Saule (511 m) ou encore le Mont Aigu (504 m) sont parmi les points les plus hauts du territoire.

Au nord, d'autres entités paysagères sont dominées par les forêts : le Barrois forestier et le plateau nord Bourguignon abritent l'immense massif d'Arc-Châteauvillain autour duquel gravitent des bois et bosquets cernés par les grandes cultures du plateau. Les cours d'eau sont ici moins nombreux (Aujon et Suize).

La montagne nord dijonnaise enfin, également partagée entre forêt et grandes cultures, offre à la vue au sud du périmètre, un relief plus prononcé dû aux profondes combes qui la parcourent. Les vallées sont essentiellement rythmées par la Tille et ses petits affluents et la transition avec le plateau amène de brusques changements de perspective en dégagant l'horizon au loin ou en se refermant en vallées resserrées.

À l'inverse, les paysages situés en périphérie du territoire sont majoritairement ouverts. Dans le Barrois ouvert, le plateau châillonnais et la vallée châillonnaise au nord et à l'ouest, les grandes cultures dominent. Les versants accueillent quelques

pelouses sèches, parfois relictuelles, ou des parcelles de vigne. Le Duesmois, au sud-ouest, est en grande partie couvert de cultures qu'émaillent quelques massifs forestiers. Le réseau de haies est maigre et le paysage d'autant plus doux et régulier. Dans ces espaces où la vue porte loin, le bâti (notamment agricole) et les arbres isolés ou les bosquets forment des points de mire évidents, de même que les quelques éoliennes installées.

L'unité paysagère de la Vingeanne au sud-est est marquée par les gorges de la rivière éponyme, qui induisent un relief prononcé. Le plateau est principalement occupé par des espaces cultivés dont les rebords sont encore marqués par une structure bocagère et la présence d'un parc éolien en voie de renforcement. Le Langrois ouvert à l'est, est composé de grands plateaux agricoles et très peu de massifs boisés. Les angles de vue sont panoramiques et la ville de Langres, notamment, accroche le regard.

La place particulière de la forêt

Les forêts couvrent plus de 50% du parc national. Elles sont structurées autour de trois grands massifs : Châtillon, Arc-en-Barrois-Châteauvillain et Auberive. Deux tiers des forêts sont publics et appartiennent à l'État (environ 30.000 hectares de forêts domaniales) ou aux communes (environ 45.000 ha) ; ces dernières ont su en tirer un revenu parfois déterminant, à l'époque moderne. Les autres forêts appartiennent à des propriétaires privés (45.000 ha). La variété des milieux (climat, géologie, topographie) permet une grande diversité d'essences, jusqu'à 15 par hectare, ce qui classe les forêts du parc national parmi les forêts de plaine les plus diversifiées en France. Les feuillus sont les plus nombreux (88%) : le hêtre prédomine en particulier grâce à des conditions climatiques et géologiques idéales. Viennent ensuite le chêne et le charme, accompagnés d'autres essences disséminées (frêne, érable, merisier, tilleuls, peuplier...). Mais cette diversité forestière peut être menacée par la pression de la grande faune sauvage et certaines pratiques sylvicoles. La part des résineux est faible (4%) avec quelques peuplements purs d'épicéas, de pins ou de douglas et des peuplements mixtes (8%).

La richesse et la singularité des massifs forestiers du territoire tiennent aussi à leur ancienneté : 80% des forêts sont en place depuis plus de deux siècles (contre moins de 30% en France). Ces forêts présentent une biodiversité particulière, avec des espèces caractérisées par une lente dispersion. Elles ont aussi un intérêt patrimonial, tant leur permanence et l'importance de leur couvert est liée à la gestion qu'en ont fait les populations locales investies dans la pratique de la métallurgie notamment.

Le climat

Le plateau de Langres, situé à la frontière de zones climatiques océanique et continentale, est soumis dans sa globalité à un climat semi-continental. La géomorphologie du périmètre permet l'expression d'une diversité de climats locaux, parfois très contrastés, sur une étendue géographique finalement assez restreinte. L'importante couverture forestière joue également un rôle de régulation sur les événements climatiques. La prégnance du froid est une caractéristique du territoire (10°C de température en moyenne, entre 1981 et 2010) avec de forts contrastes thermiques. Le territoire est par ailleurs caractérisé par des précipitations assez importantes (160/175 jours de pluie par an soit environ 800 à 1 000 mm/an, 20 à 30 jours de neige), au regard de son altitude modeste. La saisonnalité reste marquée, offrant des paysages différents tout au long de l'année. Si le territoire a jusqu'à présent connu un réchauffement en-deçà de la moyenne française, il n'en est pas moins exposé au changement climatique. De nombreuses espèces animales et végétales, généralement de milieux froids, forment ici un îlot dans leur aire de répartition ; cet isolement les rend vulnérables aux altérations de leurs conditions de vie locale, notamment celles que pourrait induire un réchauffement progressif. La rigueur hivernale permet en outre de limiter les invasions biologiques.

Les nombreuses espèces de milieux froids et certaines essences forestières, tout particulièrement le hêtre mais aussi le chêne pédonculé et certains résineux, pourraient connaître une importante régression. Les milieux aquatiques et les cultures pourraient subir des déficits en eau plus fréquents, susceptibles aussi d'affecter l'alimentation en eau potable des villages.

Histoire et patrimoine culturel

Occupation ancienne

Simple lieu de passage jusqu'à l'époque néolithique, le territoire voit l'Homme s'établir durablement entre -5 000 et -2 000 avant notre ère. Aux âges du Bronze et du Fer, l'Homme utilise la forêt et vit à ses marges. La population augmente : l'agriculture et l'artisanat se développent, des clairières sont ouvertes pour la construction, l'élevage et la culture et la pression se fait plus forte sur les massifs. À l'époque gallo-romaine, les Lingons, peuple gaulois de l'est de la Gaule, occupent un territoire qui s'étend (selon les dernières estimations) sur une grande partie du département actuel de la Haute-Marne, ainsi que partiellement sur l'Aube, l'Yonne et la Côte-d'Or. Leur capitale était Andematunum (Langres). Ils développent une société rurale organisée autour d'agglomérations : Beneuvre, Veuxhaules-sur-Aube ou Vertillum (Vertault), complétées par des centres ruraux tel Nod-sur-Seine. Un réseau routier dense permet les échanges commerciaux et culturels, entre Troyes, Alésia, Autun, Langres et Sens et bien au-delà, entre l'Europe occidentale, le bassin méditerranéen et l'Europe centrale. Les forêts sont alors des espaces fréquentés, à la fois lieux de vie, de transit, de pratiques religieuses et funéraires. Défriché, le paysage naturel est modelé par les activités humaines agricoles et artisanales. Mais l'effondrement démographique dès la fin du III^{ème} siècle et au IV^{ème} siècle, dû au déclin de l'Empire romain et aux migrations de populations, entraîne l'abandon de nombreuses terres agricoles et la reconquête naturelle de larges espaces par la forêt.

L'organisation du territoire à partir du Moyen Âge central

À partir du territoire Lingon se sont progressivement constitués, au cours du Moyen-Âge, trois grands ensembles seigneuriaux : le Comté de Champagne, le Duché de Bourgogne et l'Evêché de Langres. Ces grands féodaux s'affrontent pour la mainmise sur la région et bâtissent d'importantes propriétés foncières. Ils ont, au fil des guerres, des alliances et des héritages, modelé le territoire et instauré un système féodal complexe. Des principales seigneuries (Grancey-le-Château, Châtillon-sur-Seine et Châteauvillain) dépendaient un important réseau de fiefs et de sous-fiefs, dont les fortifications, châteaux et maisons fortes sont encore aujourd'hui présents en nombre (Gurgy-le-Château, Aignay-le-Duc, Dancevoir, Montigny-sur-Aube, Arc-en-Barrois...).

Ces familles seigneuriales, ainsi que d'autres plus lointaines, ont été à l'origine de l'implantation de plusieurs communautés religieuses. Des ordres – par exemple cisterciens, templier et hospitalier, chartreux – ont pu constituer des temporels parfois importants. Ces abbayes et les commanderies étaient à la tête d'un ensemble complexe, constitué de maisons secondaires, de dépendances, de bâtiments agricoles, de moulins, de forges mais également de terres, de pâturage, de bois et de droits d'usages ou d'impôts. Nombre de hameaux, fermes isolées, moulins, granges... actuels s'avèrent être d'anciennes annexes de domaines religieux.

Ces communautés monastiques et ces familles laïques, grands propriétaires terriens et forestiers, ont développé la pisciculture et mis en place des systèmes d'exploitation forestière leur assurant l'alimentation en combustible de leur activité métallurgique. Si les plus anciennes traces connues de l'exploitation du minerai local remontent au I^{er} Âge du fer, c'est cependant au Haut Moyen Âge que cette industrie métallurgique s'est implantée profondément sur le territoire. Pour cela, les ordres monastiques ou certains laïcs se sont appuyés sur les ressources locales : l'eau comme force motrice, le sous-sol riche de minerai de fer et les vastes massifs forestiers fournisseurs de combustibles. La sidérurgie cistercienne a ainsi été d'un exceptionnel dynamisme, jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Au XV^e siècle, l'invention des hauts-fourneaux a marqué la naissance de la sidérurgie moderne.

Ces activités ont des conséquences directes sur les forêts du territoire : les déboisements connaissent un nouvel essor aux XII^e et XIII^e siècles. Cependant, l'exploitation est raisonnée de manière à garantir la production du bois nécessaire aux constructions et à l'artisanat local (métallurgie, tuilerie, verrerie). L'augmentation de la population entraîne également des défrichements à d'autres fins : culture et élevage par exemple. Des droits d'usage sont générés : essartage, pâturage ou affouage.

L'essor des activités artisanales et industrielles à l'époque moderne

De nombreuses usines se sont développées le long des cours d'eau aux XVI^e et XVII^e siècles (Coupray, Châteauvillain, Maisey-le-Duc, Montmoyen...), plaçant le territoire à la tête de la production sidérurgique française au XVIII^e siècle et jusqu'au premier quart du XIX^e siècle. En 1845, la société des maîtres de forge de Châtillon Commentry est l'une des plus puissantes de l'est de la France. La modernisation de la métallurgie (délaissant le charbon de bois au profit du coke) au XIX^e est à l'origine du déclin progressif de la filière (les derniers hauts-fourneaux se sont éteints à Veuilhaut-sur-Aube en 1878).

En 1669, avec l'ordonnance de Colbert sur la réforme des Eaux et Forêts, la gestion par des forestiers de métier voit le jour. Les domaines sont cartographiés, comme celui d'Arc-en-Barrois au début du XVIII^e siècle à la demande de son propriétaire. Le régime du taillis-sous-futaie est largement développé afin de concilier les productions de bois d'œuvre et de bois de feu alimentant les industries en plein essor. La Révolution française et la confiscation des biens des communautés religieuses signent la fin des forêts monastiques, seigneuriales, duciales et royales qui deviennent propriétés de l'Etat (d'abord celles d'Auberive et de Châtillon, puis celle d'Arc-Châteauvillain, restituée à la famille d'Orléans, lors de la Restauration, avant d'être rachetée par l'Etat en 1971). Certaines grandes forêts ecclésiastiques ou seigneuriales sont transmises aux communes, d'autres sont revendues à des particuliers notamment des maîtres de forges. Ces forêts restent très exploitées jusqu'au XIX^e siècle, essentiellement pour fournir en charbon de bois les nombreux établissements métallurgiques du territoire. Leurs surfaces sont cependant préservées, notamment grâce à la promulgation du Code forestier et à la création de l'Administration Forestière (en 1827), mettant en place une gestion raisonnée des massifs.

Le déclin des forges et fourneaux (suite au remplacement du charbon de bois par la houille puis le pétrole) à la fin du XIX^e siècle entraîne une diminution de la pression sur la forêt. Dans les années 1870, les sites métallurgiques sont remplacés par des productions liées à d'autres filières comme la menuiserie. Pour répondre aux nouvelles demandes en bois d'œuvre, le traitement en taillis-sous-futaie est progressivement remplacé, par conversion, par le traitement en futaie régulière en forêts domaniales (sauf pour la forêt d'Arc-Châteauvillain qui ne voit amorcer sa conversion qu'à partir des années 1960).

Le patrimoine bâti lié à l'eau, cœur de cette enquête thématique

Ces activités artisanales, proto-industrielles puis industrielles, au premier rang desquelles figure la métallurgie, ont un lien et un impact direct sur les ressources naturelles, en particulier la forêt. Il serait caricatural de n'évoquer que ces activités « phare », qui ont certes fait la renommée et la prospérité du territoire mais ont bien entendu coexisté avec les pratiques artisanales ou paysannes plus courantes. De même, si dans ce territoire les rapports « humanité – forêt » ont été déterminants pour faire émerger les activités métallurgiques par exemple, le rapport des populations aux cours d'eau l'a été tout autant. L'eau - ressource essentielle aux habitants, aux cultures, à l'élevage - fut aussi indispensable en tant que force motrice des moulins, forges, affineries, hauts-fourneaux, etc. Donc les vestiges jalonnent encore leur cours. Bien que les rivières aient pu présenter des débits irréguliers, et rendre ces activités intermittentes, elles ont été très largement aménagées ; aux côtés de ce

patrimoine bâti lié à l'eau subsistent également des aménagements plus discrets : retenues, biefs, vannages et déversoirs, etc. Tous ces éléments, qui constituent aujourd'hui un patrimoine bâti et paysager important, se retrouvent le long des principaux cours d'eau du territoire – Seine, Ource, Aube, Aujon – mais aussi de leurs affluents (Aubette, Digeanne par exemple).

Le présent inventaire thématique du bâti lié à l'eau porte sur deux vallées du territoire du Parc national de forêts : l'Aube et l'Ource, qui illustrent encore aujourd'hui la variété et la densité des constructions et aménagements réalisés au fil des siècles le long des rivières ou en dérivation de celles-ci. Ces vallées concernent le territoire de 33 communes : 16 sont parcourues par la rivière "Ource" et ses principaux affluents (notamment la Digeanne) et 17 appartiennent à la vallée de l'Aube et ses principaux affluents (notamment le Coupe-Charme et l'Aubette).

Les éléments considérés lors de cet inventaire sont :

- des sites d'anciens moulins, forges et affineries, haut-fourneau ;
- les aménagements qui y sont directement liés : digues et retenues d'eau, biefs, vannages, déversoirs, etc. indispensables à la canalisation et à l'usage du cours d'eau comme force motrice.

Il a été fait le choix de ne pas incorporer à l'étude des ouvrages tels que les ponts ou les lavoirs, en dépit de leur connexion aux cours d'eau, afin de ne pas trop diversifier le corpus et de rester focalisés sur les établissements liés à une pratique artisanale ou (proto-)industrielle.

Cette enquête thématique a donné lieu à l'étude d'une soixantaine de sites. Vingt-trois ont finalement fait l'objet d'un dossier individuel ; dix sont des dossiers ouverts dans le cadre d'anciennes enquêtes (cf. Présentation de l'opération d'inventaire) et qui ont ici fait l'objet de compléments d'analyse ou d'une actualisation photographique.

Sources et bibliographie

Les sources d'archives

Les sources utilisées sont principalement issues des Archives départementales de Côte-d'Or et Haute-Marne. Pour une étude à l'échelle du cours d'eau ou du tronçon de cours d'eau, les sources des 19^e et 20^e sont assez détaillées : plans d'irrigation, campagnes de restaurations des ouvrages, pétitions des usagers de la rivière enregistrés par l'État (série S) renseignent assez bien sur l'entretien global et les aménagements nouveaux qui jalonnent les rivières. Surtout, les cartes anciennes (état-major, plan cadastral, voire Cassini pour la fin du 18^e) situent et nomment les édifices ce qui permet un état des lieux assez exhaustif par rivière à un instant précis. Pour l'époque moderne, les sources sont moins nombreuses mais parfois très précises : inventaire des moulins de la subdélégation de Langres par exemple, Grand plan du domaine forestier d'Arc-en-Barrois, propriétés des chartreux de Lugny, etc.

Dès lors que l'étude se focalise à l'échelle de l'édifice, les sources de la fin du 19^e et le 20^e sont les plus nombreuses, offrant quelques belles cartes postales et photos anciennes des édifices. Les archives de l'État (série S) fournissent là aussi des plans d'une précision et d'un niveau de détail remarquables (grandes forges, vannages). Le plan cadastral napoléonien, lui, fournit un aperçu de l'emprise d'un édifice dans le premier tiers du 19^e siècle et permet d'estimer son évolution (ajouts, démolitions). Avant la Révolution française, aborder l'échelle de l'édifice est plus délicat ; les fonds notariaux ont fait l'objet de quelques sondages, peu déterminants.

(Hormis les documents génériques, tels que la carte de Cassini et les plans cadastraux napoléoniens, les cotes des documents d'archives sont données en références documentaires associées aux dossiers individuels.)

Bibliographie générale

ALVES G. (dir.), *La métallurgie de la Haute-Marne au XX^e siècle*, Cahiers du patrimoine, Châlons-sur-Marne, 1997

Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne. Les racines de la modernité, collectif, 2006

BEGUINOT P., *Une grande industrie haut-marnaise disparue : la fabrication de la fonte et du fer*, Lagny, 1979

BENOIT S. (dir.), *Patrimoine sidérurgique en Bourgogne du Nord, guide de découverte*, 1988

BENOIT S. et RIGNAULT B., "Le patrimoine sidérurgique du Châtillonnais", *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XXXVI, 1984

BLOCH M. (dir.), *Avènement et conquêtes du moulin à eau*, Annales d'histoire économique et sociale n°7, 1935

CHAUVIN B., *Documents bourguignons (vers 1150 - 1312) pour servir à l'histoire de la sidérurgie cistercienne au Moyen Âge*, Annales de Bourgogne, 1988

DERONZIER FL., *Moulins en Bourgogne*, Éd la Taillanderie, Chatillon-sur-Chalaronne, 1998

FORTUNET Fr., *Guide méthodologique pour l'histoire des moulins à partir des sources d'archives*, Université de Bourgogne, 1988

Inventaire des vestiges bâtis de la sidérurgie proto-industrielle en Côte-d'Or (2 volumes), étude menée par la Fondation du patrimoine et le musée de la sidérurgie en Bourgogne du nord, inédit, 2002

JOLIBOIS E., *La Haute-Marne ancienne et moderne, dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, 1861

MOUSNIER M. (dir.), *Moulins et meuniers: Dans les Campagnes européennes (IX^e - XVIII^e siècle)*, Toulouse : presses universitaires du midi, 2002

VERNA C., "La sidérurgie cistercienne en Champagne méridionale et en Bourgogne du nord (XIIe - XVe siècle)", in *L'économie cistercienne. Géographie et mutations du Moyen Âge aux Temps modernes* Flaran 3, 1981
Les *Bulletins de la Société historique et archéologique de Châtillon* (SAHC) et les *Cahiers Haut-marnais* ont fourni une abondante matière pour l'approche monographique des sites.

Références documentaires récurrentes

Carte de Cassini :

Carte générale de la France. 082, [Tonnerre]. N°82. Flle 33e / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]

Carte générale de la France. 113, [Langres]. N°113. Flle 52 / F.A. Aveline sculp.[sit] ; [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]

Plan cadastral napoléonien :

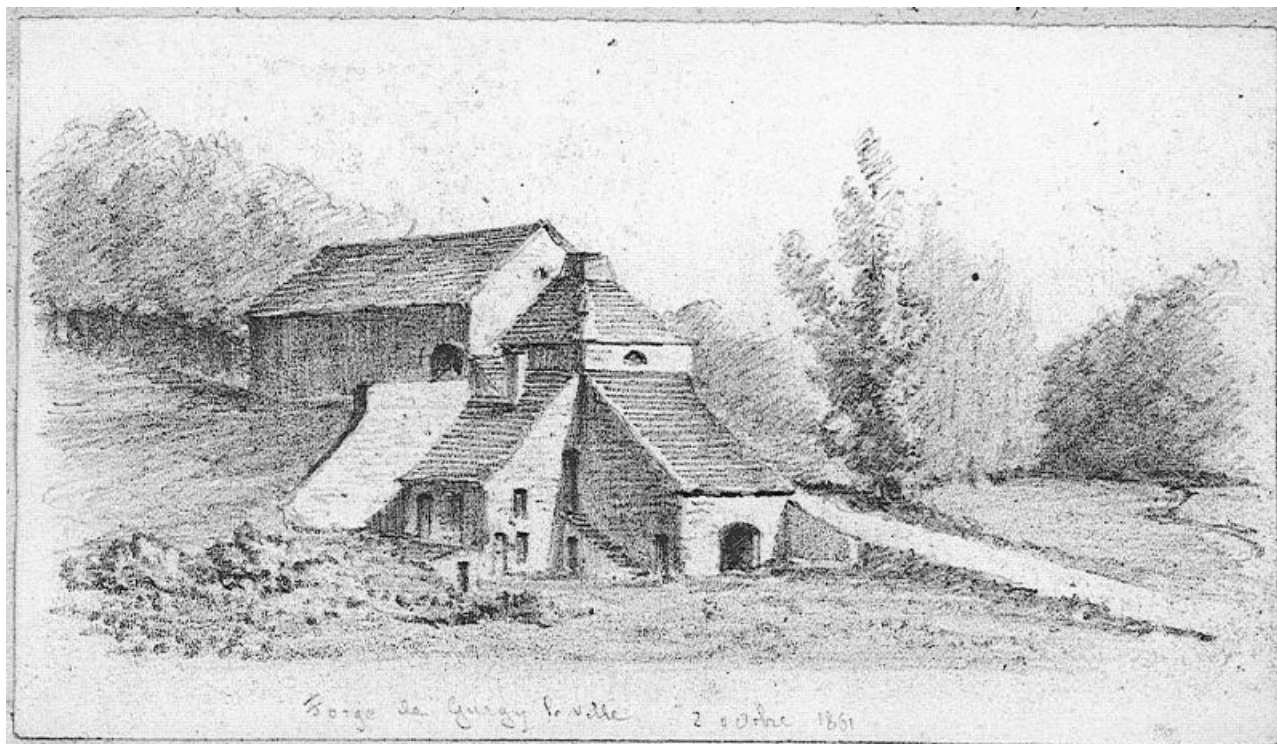
Archives départementales de la Côte-d'Or : Plans et états de section du cadastre napoléonien, 3 P PLAN 1-717

Archives départementales de la Haute-Marne : Plans et états de section du cadastre napoléonien, 3 P 2 1-551

Informations complémentaires

Thématiques : recensement des ouvrages liés à l'eau des vallées de l'Aube et de l'Ource

© Région Grand-Est - Inventaire général, Parc national de forêts, Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Dessin du haut fourneau par Louis Victor Petitot en 1861.

Source :

BAZELAIRE DE RUPIERE (de), François. Autour de la haute vallée de l'Ource, 1859-1878. Album de dessins par Louis Victor Petitot. Dijon : Darantière, 1999.

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20162100629NUC1A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Collection particulière



Date : 2016

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Parc national de forêts